

QUESTION ORALE DE MME PÉCRIAUX À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LA SEMAINE DE L'ARBRE »

QUESTION ORALE DE M. MAROY À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LES INITIATIVES EXISTANTES EN MATIÈRE DE PLANTATION D'ARBRES »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle les questions orales à Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal de :

- ☞ Mme Pécriaux, sur « la Semaine de l'arbre » ;
- ☞ M. Maroy, sur « les initiatives existantes en matière de plantation d'arbres ».

La parole est à Mme Pécriaux pour poser sa question.

Mme Pécriaux (PS). - Madame la Ministre, le week-end passé, se tenait le week-end de l'arbre qui a principalement trois objectifs :

- ☞ promouvoir les atouts du végétal et des arbres en particulier ;
- ☞ développer un maillage vert de qualité sur le territoire wallon ;
- ☞ soutenir la filière horticole.

Le SPW met à la disposition des communes, provinces ou associations les plants à distribuer et matériels promotionnels.

Cette année, 60 communes ont été sélectionnées pour participer à cette semaine de l'arbre 2019 qui met en valeur le cornouiller, arbre de splendeur d'automne.

Existe-t-il une étude réalisée quant à l'impact de cette action en lien avec les objectifs de promotion de l'arbre, développement du maillage vert et soutien à la filière horticole ?

Pouvez-vous nous indiquer si les objectifs visés par cette semaine de l'arbre sont atteints étant donné que l'action est réitérée depuis 1983 ?

M. le Président. - La parole est à M. Maroy pour poser sa question.

M. Maroy (MR). - Madame la Ministre, le Gouvernement a annoncé son intention de doubler le budget consacré à la biodiversité pour l'année 2020. Une grande partie de ce montant sera consacrée à la plantation de 4 000 kilomètres de haies et/ou, comme le précise la DPR, d'un million d'arbres. Pouvez-vous préciser le montant de l'enveloppe qui sera réservée à ce projet dont on parle tant depuis le début de la législature ? Je me réjouis qu'on en parle parce que c'est un beau projet, je vous l'ai déjà dit. Je pense que c'est bien de faire preuve d'ambition.

Concernant la *task force* mise en place pour réfléchir à la réalisation de l'objectif, quels sont les acteurs invités à y participer ? Le comptoir des matériels forestiers de reproduction sera-t-il associé ?

Quelle méthode de travail allez-vous utiliser, Madame la Ministre, pour atteindre cet objectif ambitieux de 4 000 kilomètres de haies ? Quelle est la piste privilégiée ? L'appel à projets ? La mise en place d'un nouveau Green Deal ? Un plan d'actions du Gouvernement ? J'aimerais en savoir un petit peu plus.

Un pépiniériste pourrait vous rétorquer, Madame la Ministre – et certains l'ont déjà fait dans la presse – que le rythme d'une législature n'est pas celui de la nature et que nous n'avons pas, en Wallonie, la capacité de produire autant de haies en si peu de temps. Que lui répondriez-vous, à ce pépiniériste lambda ? Faudra-t-il s'approvisionner à l'étranger ou en Flandre ? La question est pertinente et j'aimerais que vous puissiez y répondre.

En matière de plantation d'arbres, plusieurs initiatives existent déjà. Ma collègue vient de parler de l'édition 2019 de la Semaine de l'arbre qui s'est terminée en apothéose ce week-end avec la distribution dans bon nombre de communes de Wallonie de plants de cornouillers. Dans ma commune, il y avait énormément de monde et c'est à chaque fois un grand succès. Je pense aussi au projet « Une naissance, un arbre ». Certaines communes offrent un arbre à l'occasion de la naissance. L'arbre est nommé, planté, cartographié et aussi présenté à la famille.

Le précédent Gouvernement avait donné un appui financier à ce projet. Au vu des derniers chiffres concernant la natalité dans notre Région, ce projet permettrait la plantation d'environ 175 000 arbres sous cette législature.

Quel sera le sort réservé à ces initiatives existantes ? Seront-elles intégrées, comptabilisées pour atteindre l'objectif annoncé par le Gouvernement ?

Au vu de ces éléments, songez-vous dès à présent à opérer un partage entre les objectifs de plantation de haies et d'arbres puisque, je le répète, dans la DPR, il y a 4 000 kilomètres de haies et/ou un million d'arbres ? Avez-vous déjà avancé parce que j'imagine qu'il y aura une répartition entre les deux objectifs.

M. le Président. - La parole est à Mme la Ministre Tellier.

Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. - Madame, Monsieur les députés, la Semaine de l'arbre s'articule annuellement autour de plusieurs actions dont la plus connue est la distribution d'arbres au grand public lors du week-end de la Sainte-Catherine et, comme vous l'avez dit, ce week-end, 120 000 plants ont encore été distribués à la population dans 60 communes avec énormément de succès.

L'autre volet porte sur une aide aux communes, provinces et associations wallonnes pour l'aménagement d'espaces verts publics. Chaque année ces partenaires ont la possibilité de recevoir jusqu'à 1 200 euros de plants et jusqu'à 2 500 euros pour l'aménagement d'un espace vert.

L'administration travaille à l'informatisation et à la synthèse des données afin d'obtenir une vision globale sur l'initiative, mais à l'heure actuelle, il n'existe pas d'analyse précise quant à l'impact de ce projet dont on peut constater néanmoins qu'il suscite néanmoins beaucoup d'engouement.

Ces diverses plantations assurent un soutien à la filière horticole wallonne dans le but de développer une filière de production et de commercialisation des plants d'origine wallonne. Si le pourcentage de plants d'origine wallonne varie fortement en fonction de la thématique annuelle et des conditions de culture, le dialogue constant avec les groupements professionnels garantit néanmoins une augmentation progressive de cette proportion.

Ces plantations participent au maillage écologique dont je souhaite soutenir la mise en place durant cette législature.

Dans un but de maximiser l'impact des plantations sur le maillage écologique, je solliciterai une analyse quantitative et qualitative du bilan de cette opération.

Concernant les plantations, en effet, en 2020, il est prévu d'augmenter de façon significative le budget dédié à la protection et à la restauration de la biodiversité. Le budget annuel directement dédié à cet enjeu qui nous concerne toutes et tous sera de 7,3 millions d'euros. Dans les moyens nouveaux qui ont pu être affectés, une part sera nécessairement dédiée à l'objectif de planter 4 000 kilomètres de haies et/ou 1 million d'arbres, mais il est cependant trop tôt pour vous communiquer la ventilation de ces moyens.

La *task force* Haies qui se réunira pour la première fois le 28 novembre aura pour mission d'identifier les freins et les opportunités de ce projet et l'inscrire dans la durée. Il faudra lui laisser le temps de construire, en concertation avec les nombreux acteurs qui seront impliqués dans ce projet, une stratégie plus opérationnelle.

En ce qui concerne la composition de cette *task force* Haies, un premier cercle est composé de l'AWAF, l'Association de promotion de l'agroforesterie, du Collège des producteurs qui représente les filières agricoles et horticoles, les pépiniéristes notamment, de la Fédération des parcs naturels et de Natagriwal qui est une association de promotion de pratiques agricoles favorables à l'environnement. Il s'agit d'acteurs déjà impliqués dans des actions de promotion de plantation d'arbres et de haies. Elle est en outre copilotée par différents représentants de l'administration et mon cabinet. Son objectif est de définir une stratégie globale qui sera ensuite validée et déclinée de façon plus opérationnelle à travers des cercles thématiques : agriculture, citoyens, acteurs territoriaux dont les communes, et cetera à la composition plus large afin de valider et d'enrichir les priorités d'actions pour chaque public cible.

À la question de savoir si l'on va aller plutôt vers la plantation d'arbres isolés, d'alignement d'arbres ou de haies, je peux simplement vous répondre à ce stade que nous ferons les deux, mais il est trop tôt pour proposer une répartition chiffrée de ces objectifs.

En ce qui concerne la filière de production des plants, mon objectif est bien d'impliquer et de valoriser au maximum les producteurs locaux de plants. Les pépiniéristes sont d'ailleurs représentés dans le premier cercle de la *task force* Haies. La question de la disponibilité des plants a largement été évoquée dans la presse.

Il me semble plus raisonnable de laisser à la *task force* le soin d'évaluer les options possibles pour rencontrer les objectifs.

Pour finir, les initiatives en cours que vous mentionnez, comme les distributions d'arbres ou la plantation d'un arbre par naissance, sont bien entendu très intéressantes et vont dans la bonne direction. Leurs résultats et ceux d'autres initiatives seront intégrés aux travaux de la *task force* pour identifier la manière de leur donner encore plus d'impact afin de participer au mieux à l'objectif des 4 000 kilomètres de haies et/ou d'un million d'arbres.

M. le Président. - La parole est à Mme Pécriaux.

Mme Pécriaux (PS). - Je remercie Mme la Ministre pour ses réponses.

Effectivement, comme mon collègue le signalait, j'ai aussi participé à la distribution d'arbres dans ma commune. Il y avait, je trouve, encore plus de monde cette année que les années précédentes. J'ai vraiment le sentiment que les gens se sentent mobilisés. Au travers de cette action – vous nous annonciez que vous espériez pouvoir un jour en avoir les chiffres –, comment soutenir une analyse quantitative et qualitative de ce qui est distribué ? Je pense que c'est utile.

Il faudrait voir aussi si l'influence des 4 000 kilomètres de haies a été directe ou indirecte par rapport aux choix que les gens ont faits. Quand on se présentait dans la distribution, on pouvait avoir plus une haie ou bien des fruitiers, et cetera. Cela peut être intéressant aussi pour voir comment les gens se sentent mobilisés et concernés par l'action.